

# Déclaration de naissances d'ovins

Naissances **à partir du** 1<sup>er</sup> janvier 2020

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, les détenteurs d'animaux doivent déclarer dans la Banque de données sur le trafic des animaux (BDTA) toute naissance, toute modification du nombre d'ovins, toute importation et toute exportation, de même que toute mort ou tout abattage d'ovins. Vous pourrez procéder aux enregistrements dans la BDTA **depuis le 6 janvier 2020**.

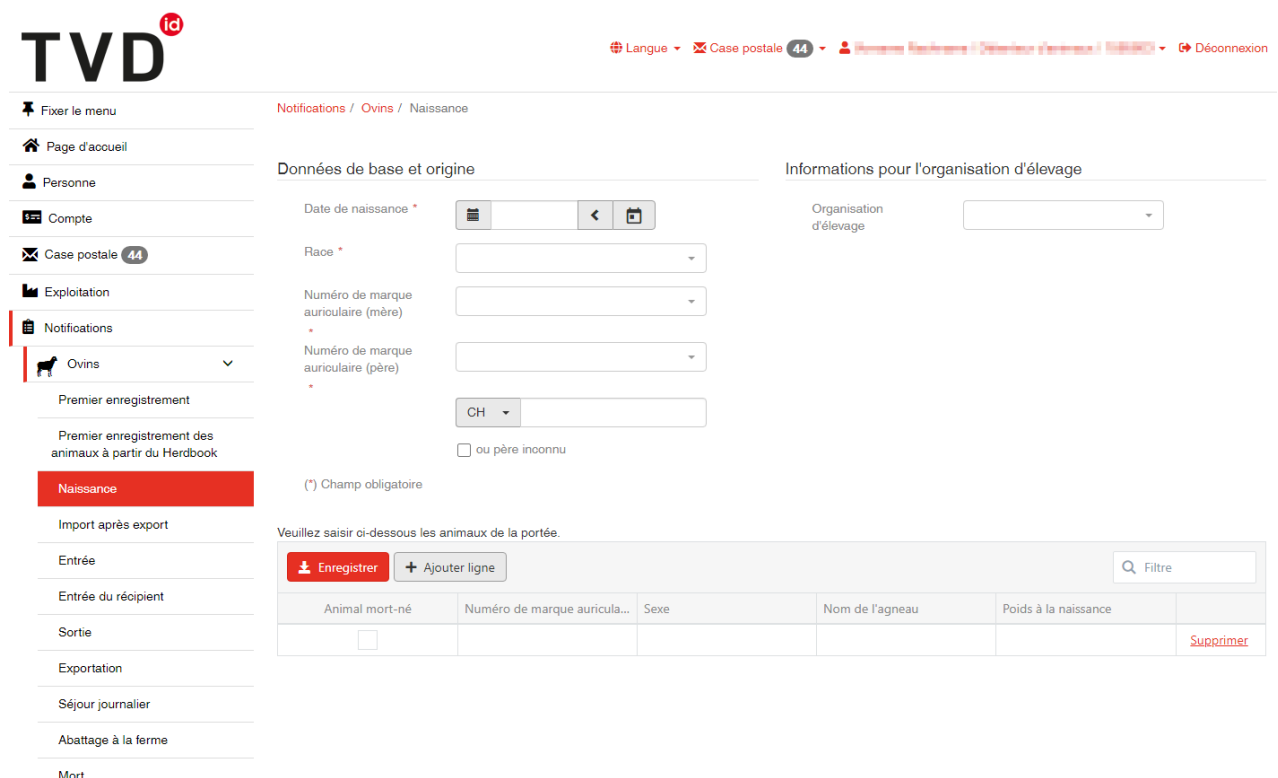
## Délai

Les naissances doivent être notifiées dans les 30 jours qui suivent la mise bas.

## Menu : notifications concernant les ovins

Pour accéder aux fonctionnalités concernant la naissance d'ovins, cliquez dans la colonne du menu à gauche sur : « Notifications > Ovins > Naissance »

Le menu des notifications est accessible à tous les utilisateurs de la BDTA disposant des droits d'accès « Détenteur d'animaux » dans la catégorie « Ovins ».



The screenshot shows the TVD web application interface. On the left is a navigation menu with options like 'Page d'accueil', 'Personne', 'Compte', 'Case postale 44', 'Exploitation', 'Notifications', and 'Ovins'. The 'Ovins' section is expanded to show 'Premier enregistrement', 'Premier enregistrement des animaux à partir du Herdbook', 'Naissance' (highlighted in red), 'Import après export', 'Entrée', 'Entrée du récipient', 'Sortie', 'Exportation', 'Séjour journalier', 'Abattage à la ferme', and 'Mort'. The main content area is titled 'Notifications / Ovins / Naissance' and contains a form for entering birth data. The form has two columns: 'Données de base et origine' and 'Informations pour l'organisation d'élevage'. Fields include 'Date de naissance' (with a calendar icon), 'Race', 'Numéro de marque auriculaire (mère)', 'Numéro de marque auriculaire (père)', and 'Premier enregistrement' (with a dropdown menu). There is a checkbox for 'ou père inconnu'. Below the form is a table for recording animals, with columns for 'Animal mort-né', 'Numéro de marque auricula...', 'Sexe', 'Nom de l'agneau', and 'Poids à la naissance'. The table has one empty row and a 'Supprimer' button. At the top right of the page, there are links for 'Langue', 'Case postale 44', and 'Déconnexion'.

## Naissance à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020

Seuls les agneaux nés **à partir du** 1<sup>er</sup> janvier 2020 doivent être déclarés. Pour les agneaux nés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020, veuillez procéder à un premier enregistrement.

## Date de naissance de la portée

Indiquez la date de naissance de la portée en la sélectionnant dans le calendrier ou en la saisissant au clavier.

## Race

Indiquez la race parmi celles qui figurent dans la liste. Si la race de l'agneau n'y figure pas, choisissez « Autres ».

## Mère

Indiquez quelle est la mère de l'agneau. Seuls peuvent être choisies les femelles déclarées dans votre exploitation lors de la naissance.

## Père

- Les animaux que vous avez déjà choisis précédemment pour déclarer une naissance apparaissent dans le champ « Numéro de marque auriculaire (père) ». Si le père n'y figure pas, veuillez saisir manuellement le numéro de sa marque auriculaire, au-dessous de ceux qui apparaissent.
- Si le père est inconnu, cliquez dans la case « ou père inconnu ».

## Organisation d'élevage

Si vous êtes membre d'une organisation d'élevage, veuillez l'indiquer. La déclaration de naissance sera ensuite transmise à cette organisation.

### Données de base et origine

Date de naissance \*

Race \*

Numéro de marque auriculaire (mère)

\*

Numéro de marque auriculaire (père)

\*

ou père inconnu

(\*) Champ obligatoire

### Informations pour l'organisation d'élevage

Organisation d'élevage

### Enregistrement des petits formant la portée

Enregistrez chacun des petits de la portée dans la partie inférieure du formulaire de notification.

Vous devez indiquer la numéro de marque auriculaire et le sexe de l'agneau (champs obligatoires). La saisie du nom et celle du poids à la naissance sont facultatives.

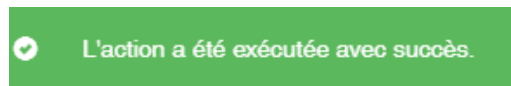
Si l'animal est mort-né, indiquez-le en inscrivant une coche sous « Animal mort-né » ; dans ce cas, il ne faut mentionner que le sexe, sans numéro de marque auriculaire.

Veuillez saisir ci-dessous les animaux de la portée.

Animal mort-né	Numéro de marque auricula...	Sexe	Nom de l'agneau	Poids à la naissance	
<input checked="" type="checkbox"/>		Mâle			<a href="#">Supprimer</a>
<input type="checkbox"/>	CH10000613	Femelle			<a href="#">Supprimer</a>

### Terminer l'enregistrement

Cliquez sur le bouton rouge « Enregistrer » pour terminer l'enregistrement. La confirmation suivante s'affiche :



### Service d'assistance

Avez-vous des difficultés dans l'enregistrement d'une naissance ? Le service Help Desk d'Agate est là pour vous aider : [info@agatehelpdesk.ch](mailto:info@agatehelpdesk.ch) ou 0848 222 400 (du lundi au vendredi, de 08h00 à 16h30).